



RÉVEIL DES MÉDIAS ?

Nous avons des raisons de nous réjouir de l'esprit critique qui semble s'installer progressivement dans certains médias romands. A la RTS bien sûr, mais pas que. Depuis plusieurs années, par exemple, 24h démontre son souci d'équilibre et le Journal de Ste-Croix publie une caricature assez cocasse à propos du projet éolien local.

On est pourtant loin du compte. La majorité des médias romands tiennent encore un discours conforme à la doxa officielle. De leur côté, les médias allemands affichent des positions beaucoup plus nuancées et n'hésitent pas à publier des articles parfois très critiques sur la politique éolienne fédérale. Il y a donc encore du pain sur la planche.

Jean-Marc Blanc, secrétaire général



Bulletin d'information No 17 - décembre 2020

Suisse

Avec « Temps Présent » du 3 décembre, la RTS commence enfin à creuser la question éolienne et fait preuve de courage

Lors de sa diffusion le jeudi 3 décembre 2020, « Temps Présent » a fait fort en traitant la question des éoliennes avec un titre qui était déjà prometteur : [Eoliennes et si on nous vendait du vent ?](#)

Une fois n'est pas coutume, nous pouvons être contents du service public. La journaliste Françoise Weilhammer a réalisé un reportage incisif mais équilibré qui pose de bonnes questions sur les aspects économiques de l'éolien. Outre l'excellent professionnalisme de son auteure, cette réussite est le résultat du travail que nous menons depuis des années pour informer les médias. Avec ce reportage, nous constatons que les belles promesses des promoteurs et les arguments discutables de Suisse Eole commencent à se fissurer. Nous constatons également que nos visualisations de projets éoliens sont reconnues pour leur sérieux et leur force de frappe. Là aussi, c'est un énorme travail qui porte ses fruits.

Cerise sur le gâteau, dans les jours qui ont suivi et malgré les reproches que lui ont fait le lobby éolien, la RTS a persisté et signé en publiant un résumé de 3 minutes dans l'émission Ma Planète (Play RTS) : [5 choses à savoir sur les éoliennes en Suisse.](#)



Vaud

Ste-Croix : premier succès de l'initiative populaire communale

Avec près de 800 signatures, l'initiative lancée à Ste-Croix pour exiger un moratoire de 5 ans (prolongeable 3 ans) sur le projet éolien de Romande Energie a abouti. Rappelons que si elle est acceptée par la population de Ste-Croix, cette initiative n'aura pas force de loi et ne pourra pas annuler la décision du Tribunal fédéral. Elle sera en revanche un signal politique fort, notamment pour les autorités cantonales qui affirment constamment leur souci de l'acceptation des projets éoliens par la population.

Comme cette initiative va faire son chemin et qu'elle peut inspirer d'autres groupes d'opposants, rappelons-en sommairement les règles ci-après ([Loi 175.11 sur les communes](#)) :

Brèves :

Les trois casquettes de Lionel Perret :



Pour qui ne le saurait pas encore, le jeune et sympathique Lionel Perret est directeur de Suisse Eole. Ce que l'on sait moins, c'est qu'il est d'abord membre de la direction du bureau d'ingénieurs Planair SA. Cela signifie que son rôle chez notre principal adversaire fait l'objet d'un mandat de Suisse Eole, elle-même mandatée à coup de millions par l'OFEN.

Mais ce que l'on sait encore moins, c'est que le même personnage est également responsable politique et médias chez son concurrent de fait qu'est Swissolar. Vous avez dit conflit d'intérêts ?

Des éoliennes au bout du lac ?



Dans sa nouvelle stratégie énergétique, Genève annonce que près de 3 milliards de francs, investis conjointement par les SIG et le privé, seront à disposition pour développer les renouvelables, en particulier dans la géothermie terrestre et lacustre. L'éolien fait également partie de cette nouvelle stratégie énergétique. Reste à savoir où se trouveront les éoliennes : les recherches se concentrent pour l'instant sur trois endroits tenus encore confidentiels. Mais quelques facetieux font déjà des propositions alléchantes en suggérant d'exploiter utilement les vents particulièrement soutenus de la célèbre rade...

Quoi qu'il en soit, bienvenue aux futurs opposants genevois.

1. *Soumission à la municipalité par au moins 5 citoyens.*
2. *Contrôle par la municipalité de la légalité des termes de l'initiative.*
3. *Récolte des signatures de 15% de la liste électorale de la commune.*
4. *Dépôt des signatures auprès de la municipalité qui en contrôle la validité.*
5. *Soumission de l'initiative au conseil communal.*
6. *Décisions du conseil communal :*
 - i. *L'initiative est acceptée, l'affaire s'arrête ici.*
 - ii. *L'initiative est refusée, elle retourne à la Municipalité qui la soumet au peuple.*

Ste-Croix : le journal local ose l'apostasie éolienne...

Visiblement pas insensible à la question des éoliennes, le Journal de Ste-Croix a osé publier cette excellente caricature de Raoul au début de la récolte des signatures.

On ne sait pas si c'est vraiment une première mais cela ne manque pas de courage par les temps qui courent...



Sur Grati : le mât de mesure qui interroge

Un mât de mesure à coupelles d'une centaine de mètres vient d'être installé par les promoteurs dans les pâturages de « Sur Grati ». Les mesures que Meteotest va faire ont officiellement pour but de déterminer quelles éoliennes seraient les plus adaptées sur ce site.

En 2014, sûrs de leur coup et pour gagner du temps, les promoteurs avaient eu l'idée de réaliser une mise à l'enquête simultanée du PPA et des éoliennes. Malheureusement pour eux, les opposants s'étant avérés plus coriaces que prévu, les Enercon E-115 initialement mises à l'enquête ont eu le temps de disparaître du catalogue ! Autant dire qu'en ce qui les concerne, les demandes de la mise à l'enquête sont périmées et qu'il faudra renouveler l'opération.

Soit, mais pourquoi refaire des mesures de vents que la CDAP a dû juger parfaitement correctes puisqu'elle a débouté les recourants obligeant ces derniers à porter l'affaire au Tribunal fédéral ? Il faut dire qu'à ce jour, les mesures anémométriques qui n'ont été effectuées qu'à l'extrémité du parc, depuis le pylône télécom de Swisscom (70m) étaient approximatives et non conformes aux standards internationaux. Elles ont été complétées avec des radars « SODAR », lesquels font sourire les scientifiques en raison de leur imprécision notoire.



Système de mesure de vent SODAR

Il faut rappeler de surcroît que les opposants ont toujours contesté lesdites mesures. Au moment où la cause est devant le TF, il est piquant de voir que l'on se préoccupe enfin de mesurer les vents correctement. Les promoteurs auraient-ils des doutes sur les chiffres qu'ils ont eux-mêmes produits ?